

a-t-elle été dissoute? ces griefs si criants ont-ils été redressés? Les mandataires ont-ils accompli leurs promesses? Le peuple a-t-il été obéi? Car enfin, alors comme aujourd'hui, comme toujours, on criait: la volonté du peuple; c'est le peuple qui le veut. Pourtant les mandataires n'ont rien fait, et le peuple n'a rien dit. Qu'on explique ce mystère; ou plutôt qu'on prétende encore que le peuple a une volonté et que, s'il en a une, on la respecte. Les motifs dont on s'appuyait alors, étaient pourtant bien précis, bien essentiels, bien patens, bien vitaux. Puis voilà que tout-à-coup, l'iniquité se trouve justice ou du moins tolérable; c'était se déshonorer et déshonorer le pays en même temps que de voter pour un candidat favorable à l'union, néan moins rien n'a été changé, rien n'a été fait sur ce point; et personne jusqu'à présent, n'a songé même dans la présente élection à en faire mention. Voilà encore une fois ce que c'est que la volonté du peuple. Voilà ce que sont ces principes si précieux et si essentiels à la prospérité du pays. Si quelqu'un pourtant alors se fut avisé de contredire, comment l'aurait-on traité? De traître, de mauvais Canadien, de *bureaucrate*, de *churyen*, etc. etc. Cependant l'expérience a prouvé qu'il n'aurait peut être pas eu trop de tort. Car nous ne prétendons point condamner ce qui a été fait; nous voulons seulement prendre acte du passé et montrer que cette volonté du peuple n'est pas infallible. Au moins, celui qui en favorisant l'union, aurait passé pour un traître, autrefois, pourrait bien se trouver être aussi le Canadien que tout autre, et si nous ne nous trompons, l'homme nécessaire aujourd'hui, en a été le plus ferme appui.

Il résulte de ce nous venons d'exposer, une conséquence que nous aimerions à voir admettre plus universellement parmi nous et qui nous paraît bien raisonnable surtout d'après les principes de liberté qu'on entend avancer tous les jours si fortement et si chaleureusement. Malheureusement on parle d'une façon et on agit de l'autre. On demande la liberté à grands cris et on est d'une tyrannie inconcevable. On ne veut pas même laisser aux autres la liberté d'avoir son opinion sur des choses qui sont loin d'être infallibles et incontournables. Il nous semble pourtant qu'il n'y aurait rien de plus raisonnable. Ce n'est tant que les auteurs de la susdite lettre, malgré leur conviction inébranlable, n'avaient pu s'empêcher de le reconnaître, au moins en parole, et de déclarer que CHACUN A DROIT A SON OPINION, ET A DROIT D'AGIR D'APRÈS SON OPINION EN SE CONFORMANT A LA LOI ET AUX BIENSÉANCES. Si cette vérité était mise en pratique, combien d'altercations n'arriveraient-elles pas? Il est donc bien à souhaiter, surtout dans les circonstances actuelles, que ces vérités soient mises en pratique. Nous ne saurions trop rappeler encore ces lignes patétiques, qui invitaient les électeurs à *cesser toute dispute, toute injure, toute provocation des passions et des préjugés haineux, et qui disaient surtout: il vaut mieux même endurer les insultes et les violences, que de s'en servir envers qui que ce soit. C'est par la paix, la vérité et la justice que les peuples se font respecter et qu'ils sortent victorieux des luttes où ils se trouvent engagés et donnent le démenti le plus formel à leurs calomnieux. La vérité et la justice sont une puissance. Elles triomphent au moment où elles paraissent écrasées.* Que nous aimerions à voir le peuple convaincu de ces vérités. Nous devons avouer que nous en avons entendu plusieurs fois rappeler à peu près le sens dans une assemblée récente et que nous en avons été grandement flatté. Mais nous devons dire aussi que les murmures sinistres, qui nous arrivent journellement, ne laissent pas de nous donner encore de fortes inquiétudes sur le résultat des élections actuelles. Fasse le ciel que nos craintes soient vaines.

Voici les noms des candidats élus. Nous mettons un (c) à la suite des noms conservateurs, et un (o) à la suite des opposans:

BAS-CANADA.

Québec, MM. T. O. Aylin (o) et J. Chabot, (c)
Trois-Rivières, M. E. Gréive, (c)
Sherbrooke, M. Hale, (c)
Chambly, M. L. Lacroix, (o)
Leinster, M. J. D-witt, (o)
Rouville, M. Franchère, (c)
Verchères, M. J. Leslie, (o)
Champlain, M. Guillet, (c)
Yamaska, Dr. Rouseau, (o)
Terrebonne, M. L. H. Lafontaine, (o).

HAUT-CANADA.

Brockville, M. G. Sherwood, (c)
Russell, M. Petrie, (c)
Kingston, M. MacDonald, (c)
Cornwall, M. R. McDonnell, (c)
Prescott, M. Stewart, (c)

Dix heures.—L'élection de la cité de Montréal est commencée depuis une heure; il y a eu du trouble au quartier de la Reine: on n'a pas encore eu de détails.

Les députés-officiers-rapporteurs sont:

Quartier de la Reine, MM. D. Torrance,
" Ouest, . . . John Jordan,
" Centre, . . . Wm. Workman,
" St. Laurent, . . . John Glennen,
" Est, . . . J. S. Ferrier,
" Ste. Marie, . . . J. L. Beaudry.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Les promotions suivantes viennent d'avoir lieu dans la prélature romaine:

M. Alexandre Magni et M. Spinello Antinori, tous les deux membres de la Consulte, ont été nommés auditeurs de la Rose.

M. Paul Dario, actuelle ment second successeur du tribunal criminel de la Chambre apostolique, a été nommé membre de la Consulte; il est remplacé par M. Pacca, neveu du vénérable cardinal qui était doyen du Sacré-collège.

Enfin M. Albert Ruinat de Brimont est nommé membre de la congrégation *del Buon Governo*.

—On écrit de Rome: Le calme et le silence diplomatiques qui, pendant la saison actuelle, se font ordinairement remarquer, ne prouvent pas que les affaires sommeillent; c'est au contraire à cette époque de l'année qu'elles mûrissent en silence, comme les fruits de nos jardins. Ainsi, on croit que les conflits du Saint-Siège avec la Russie et l'Espagne approchent peu à peu de leur solution. Il va sans dire que le Siège Apostolique ne peut céder sur les questions principales; mais il est peut-être possible de les régler par quelque convention. Il est vrai qu'avec la Russie ce moyen n'offre guère que de nouveaux dangers, parce qu'elle accepte et étend même, au moyen d'interprétation *monothéistes*, leur sens et leur limite; mais l'omnipotence impériale ne peut longtemps souffrir une gêne que lui imposerait une autorité extérieure, à laquelle l'orgueil moscovite n'accorde guère plus d'importance qu'à son Synode. On attendait que ce nœud gordien puisse être défilé, le Saint-Siège n'y a été dans les mesures qui sa prudence et sa charité lui ont inspirées; il vient de refuser la reconnaissance de la nomination d'un évêque de Moscovie faite, comme d'ordinaire, par ukase, c'est à dire contrairement à toutes les lois de l'Eglise.

—Sur les humbles instances des habitants de Bovagna, le Saint-Père a nommé protecteur de cette ville le cardinal Lambusch ni, évêque de Sabine, secrétaire d'Etat et des briefs.

—La fête de saint Louis, roi de France, a eu lieu avec la pompe accoutumée, à Rome, dans l'église nationale des Français, consacrée à Dieu sous l'invocation de ce glorieux monarque. Le Sacré-Collège était présent à la messe, qu'a célébré Mgr. Bonanni, archevêque de Calcedoine. M. le comte de Labor-Maubourg, ambassadeur de France, y a également assisté, ainsi que plusieurs membres du corps diplomatique, les attachés à l'ambassade, le directeur et les pensionnaires de l'Académie française des Beaux-Arts. Dans l'après-midi, le Pape s'est rendu à cette église, où il a été reçu par M. de Labor-Maubourg. Après avoir prié devant le Saint-Sacrement, Sa Sainteté a admis à lui baiser le pied, dans la sacristie, les chapelains de l'Eglise et d'autres personnes de distinction.

FRANCE.

—Nous apprenons que plusieurs jésuites français et italiens viennent de débarquer à Bordeaux pour Madagascar, où ils vont fonder une mission.

—Un établissement de Frères des écoles chrétiennes vient d'être fondé en Melun-sur-Yèzes (Cher). Une demoiselle Anpérin, née de M. Delavay et ne de Fussy, morte récemment, à l'âge de 23 ans, a donné une somme de 100,000 francs pour fonder cet établissement à Melun, son pays natal. Sa sœur unique, aujourd'hui religieuse à Gatz, où elles passaient ensemble tous les hivers à cause de la délicatesse de leur santé, n'a fidèlement exécuté ses dernières volontés. Par ses soins, on a acheté à Melun une maison vaste et spacieuse avec un superbe enclos; on l'a réparée et meublée convenablement, et, le dimanche 25 août, trois Frères des Ecoles chrétiennes y étaient installés par un vicaire général du diocèse.

—Depuis quelques jours, Mgr. Borghi, évêque d'Agra et vicaire apostolique du Thibet, est de retour à Lyon, de son voyage en Angleterre et en Irlande. Il doit retourner prochainement au Bengale, où il est chargé d'ouvrir deux nouvelles missions, l'une dans Lahore, et l'autre dans les montagnes de Cachemire. Il emmène avec lui une colonne assez nombreuse de missionnaires, appartenant à diverses nations, sept frères du Saint-Viateur et